



FLINS-SUR-SEINE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie / salle polyvalente, en séance publique sous la présidence de M. le Maire, Philippe Méry. Présents Nadège Daumard, Patrice Herault, Hélène Dupas, Michel Dupont, Nathalie Delattre, Michel Leblanc, Catherine Lozeray, Christophe Soler, Gwenaëlle Szarek, Francine Barbier, Laurent Charbonnier, Magalie Lemonnier, Yassir Hatat, Aurélie Bauer, Bernard Lallemand, Rachid Zerouali lesquels forment la majorité des membres en exercice et délibèrent selon l'article L.2121-17 du CGCT.

Procurations : Jean-Paul Lecorre à Philippe Méry

Absente excusée : Sabine Timblène

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Christophe Soler est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire certifie que le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29/03/2021 comportant l'ensemble des délibérations retranscrites ci-après a fait l'objet d'un affichage municipal dans les délais légaux. Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers et constaté que le quorum était atteint, M. le Maire invite l'assemblée à délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Avis sur le projet d'aménagement de l'OAP des Bleuets porté par Nexity
- 2- Avis sur le projet de modification de l'OAP Parc Jean Boileau dans le cadre de la modification du PLUI
- 3- Droit de préférence exercé par la commune sur des parcelles de taillis dans les Glaisières

Questions diverses

DELIBERATION N° 2021/20

OBJET : Demande de modification du PLUI

Christophe Soler : le périmètre constructible de l'OAP des Bleuets peut-il être étendu ?

Monsieur le Maire : non le périmètre ne bougera plus. Nous devons lors de cette séance décider quelles sont les orientations choisies par la commune dans le cadre de la modification du plan local d'urbanisme intercommunal.

Ce qui est acté, c'est la suppression du sous-secteur 2 de l'OAP des Bleuets entre les ateliers municipaux et le complexe sportif car c'est le lieu de destination du futur groupe scolaire élémentaire.

Concernant le projet Nexity de 80 logements sociaux, je reconnais que le promoteur à accepter de diminuer le nombre de logements de 120 à 80, il est à étudier mais il comporte deux handicaps majeurs, il concentre sur un seul site des logements du même type et sans

mixité, il est en bas du bourg et l'impact sur le trafic routier et le stationnement risque d'être important.

Concernant le projet Carrefour / Altarea cogedim, je le trouve intéressant car il se situe à l'extérieur du bourg, dans un environnement urbain collectif et le fait de requalifier du parking en logement mixte a du sens. Ce projet est en droite ligne cohérent avec notre projet de requalification de l'entrée de ville.

Il me paraît cependant difficile de mener ces deux projets ensemble car l'apport important de population serait difficile à digérer au niveau des équipements.

Laurent Charbonnier : le projet Carrefour répond à la demande de réalisation de logements locatifs sociaux ?

Monsieur le Maire : il y a une mixité de logement pas que du logement social mais oui cela y répond pour partie.

Catherine Lozeray : une partie du projet est sur Aubergenville.

Monsieur le Maire : oui sur le parking à côté du family village mais je crois que le Maire d'Aubergenville n'est pas très chaud sur ce projet. Il est à noter qu'une résidence de 60 logements pour des jeunes travailleurs est prévue près du rond-point de la taupe.

Bernard Lallemand : ce que je trouve dommageable c'est que le parking face à C&A est très largement occupé.

Nathalie Delattre : toutes les places de parking ne sont que très rarement occupées, à Chambourcy par exemple le parking est aérien.

Yassir Hatat : l'OAP actuelle partait de la Pépinière jusqu'à l'allée sous les murs du Parc, elle serait donc placée de l'autre côté de la RD 14.

Faire la zone des Bleuets ou l'entrée de ville qui va arbitrer ?

Monsieur le Maire : cela va être discuté et réfléchi avec les promoteurs, la CUGPSEO dans le cadre de la modification du PLUI.

Gwenaëlle Szarek : je pense que c'est l'un ou l'autre projet mais pas les deux ensembles, c'est trop.

Bernard Lallemand : je trouve que la résidence pour les jeunes travailleurs est trop proche du rond-point de la taupe.

Michel Dupont : il est certain que le projet des Bleuets aura un impact important sur la circulation et le stationnement dans ce secteur.

Yassir Hatat : je suppose que les sanctions financières de l'Etat pour la carence en logements sociaux continuent de courir pendant les 3 années d'attente de construction.

Monsieur le Maire : les projets sont intégrés dans le programme triennal.

Nathalie Delattre : l'OAP du parc Jean Boileau côté Leader price est à supprimer si on la positionne côté Carrefour.

Rachid Zerouali : comment se fait-il que le nombre de logements est passé de 378 à 284 ?

Monsieur le Maire : c'est à ma demande car le nombre de logements était trop important au départ.

Gwenaëlle Szarek : il faut que le projet d'école soit bien dimensionné par rapport aux nouvelles populations.

Bernard Lallemand : conservons-nous le projet de bouclage de la rue de les Mureaux vers la rue des Bleuets ?

Monsieur le Maire : oui c'est souhaitable, ne serait-ce que pour le transport urbain.

Nathalie Delattre : il faut également penser aux pistes cyclables.

Christophe Soler : et au trottoir piéton.

Patrice Herault : cette voie doit être à sens unique.

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'urbanisme,
VU l'arrêt du PLUI par le conseil de la communauté urbaine en date du 11 décembre 2018,
Considérant le lancement de procédure de modification du PLUI par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide

De demander dans la cadre de la procédure de modification du PLUI :

1/ La modification de l'OAP de secteur « Parc Jean Boileau » en positionnant le périmètre de l'OAP du secteur Parc Jean Boileau de l'autre côté de la RD 14 sur le parking du centre commercial Carrefour Flins pour permettre une mutation du surplus de parking en logements à mixité sociale et générationnelle.

2/ La modification de l'OAP de secteur « Les Bleuets et jardins familiaux » en supprimant le sous-secteur 2 afin de pouvoir réaliser le nouveau groupe scolaire élémentaire et en supprimant le sous-secteur 3 afin de ne pas consommer de terre agricole pour de l'urbanisation.

DELIBERATION N° 2021/21

OBJET : Droit de préférence exercé par la commune sur des parcelles de taillis dans les Glaisières

Catherine Lozeray : il peut être intéressant de faire des grands jardins familiaux aux glaisières et des plus petits rue de Meulan.

Rachid Zerouali : le prix de vente à la commune est différent, je pense que cela remet en cause le compromis de vente.

Monsieur le Maire : les vendeurs doivent contacter leur notaire.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Vu les articles L 331-24 et suivant du Code forestier
Considérant le projet municipal de réalisation de jardins familiaux structurés.

Après en avoir délibéré à la majorité et une voix contre (Catherine Lozeray)

Décide de faire valoir le droit de préférence de la commune sur le projet de cession PREVOST / HALILI des parcelles situées dans les Glaisières : F160, 161, 167, 169, 181, 182, 183, 184, 185.

S'acquittera du prix de vente d'un montant de 15 000 € et des frais de vente.

Charge Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires auprès de l'étude « Limay en Yvelines Notaires »

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire : j'ai rendez-vous avec Carrefour property pour le projet d'agrandissement de l'ancienne coque commerciale de Brico dépôt.

Hélène Dupas : 60 % de la population des plus de 70 ans est vaccinée sur Flins. Nous commençons à avoir du mal à établir des listes de volontaires à la vaccination pour cette tranche d'âge vers le centre de vaccination des Mureaux.

Rachid Zerouali : j'ai appris ce matin que les délégués assesseurs et titulaires seront vaccinables avant les élections de juin.

Catherine Lozeray : quand a lieu la visite du patrimoine communal ?

Patrice Herault : du fait des mesures sanitaires j'ai repoussé les visites, nous pouvons les envisager à la prochaine réunion de commission.

Catherine Lozeray : comment se fait-il qu'un magasin Grand frais va ouvrir à Family village alors que ça a été refusé deux fois sur Flins ?

Monsieur le Maire : du fait que les locaux commerciaux sont existants, il n'y a pas besoin de passage en CDAC.

*Michel Dupont : la prochaine commission des finances aura lieu le 6 mai prochain avec comme ordre du jour unique, un bilan sur le patrimoine communal.
Flins à cœur sortira au mois de juin.*

Gwenaëlle Szarek : je verrai d'un bon œil que la police municipale patrouille plus souvent à pied ou à vélo dans le parc.

Magalie Lemonnier : c'est vrai qu'une présence plus importante dans le parc serait utile notamment contre les scooters et autres motos qui y roulent alors que c'est interdit et dangereux.

Yassir Hatat : des patrouilles à pied donnerait une image plus positive du service ainsi qu'une plus grande proximité.

Francine Barbier : je vous informe que malgré les annonces, nous ne disposons pas de tests salivaires à l'école.

Yassir Hatat : où en est le projet de nouveau groupe scolaire ?

Monsieur le Maire : le scénario d'agrandissement de l'école maternelle est acté et le scénario de création d'un nouveau groupe scolaire élémentaire va nous être présenté puisque le site d'implantation n'est plus le même.

Yassir Hatat : concernant le Flins à cœur, il serait bien de rappeler les règles du bien vivre ensemble : respect du stationnement, végétation débordant sur le trottoir, repos dominical, déjections canines, respect des jours de sortie des poubelles ou déchets verts.

Nathalie Delattre : la commission a validé le site d'implantation des wc dans le parc à proximité du terrain de pétanque.

J'ai eu une visioconférence avec CUGPSEO sur le sujet du transport à la demande, une navette va faire Flins vers la gare des Mureaux sur simple appel du lundi au samedi de 09h00 à 18h00.

J'ai également eu une visioconférence avec CUGPSEO, l'EPAMSA et le département sur le tracé de la liaison douce reliant Aubergenville et les Mureaux. La réalisation de la piste cyclable est prévue l'an prochain.

Bernard Lallemand : je n'ai pas trouvé d'écho à l'idée de monter un collectif citoyen pour demander le retrait du manège du parc Jean Boileau. Je vais étudier ce dossier pour voir comment bouger les choses.

Nadège Daumard : le concours des œufs de pâques s'achève cette semaine.

La fête des voisins est repoussée au mois de septembre.

Nous allons tracter un sondage auprès des habitants pour l'élargissement de l'école des sports au plus de 60 ans et aux enfants de plus de deux ans.

Nous avons été désigné par le CDOS, 3^{ème} commune rurale la plus sportive des Yvelines, je souhaitai remercier les associations ainsi que les services municipaux qui permettent cette reconnaissance.

Le Maire, Philippe MERY

